

DÉCRYPTER LES ÉTIQUETTES LES FILTRES SOLAIRES À LA LOUPE

Par Hermance Fouret

COMMENT CHOISIR LE BON INDICE DE PROTECTION ?

Le SPF «Sun Protection Factor» ou FSP en français (Facteur de Protection Solaire) est un indicateur universel qui correspond à l'indice de protection contre les UVB. Plus l'indice de protection est élevé, plus la protection apportée par la crème solaire sera importante contre les UVB. La Commission européenne classe le niveau de protection des indices, de «faible» à «très haut».

Protéger également contre les UVA

Si une crème solaire avec un indice élevé protège efficacement contre les UVB, il faudra en revanche choisir un produit qui protège également contre les UVA.

► Les rayonnements ultraviolets A (UVA) pénétrant plus profondément, jusque dans le derme, ils conduisent au vieillissement prématûr de la peau (taches pigmentaires, rides, relâchement...). Ils agissent de manière insidieuse, car ils ne laissent aucune trace en surface immédiatement après l'exposition, mais sont pourtant impliqués dans la genèse des cancers de la peau.

Le SPF figure clairement sur l'emballage, mais il n'en est pas de même pour l'indice de protection contre les UVA. Pourtant, tout produit solaire conforme à la réglementation doit protéger l'utilisateur dans le domaine des UVB et des UVA, en respectant un ratio SPF/indice UVA inférieur ou égal à 3.

Conseillez donc une protection solaire porteuse du **logo UVA**, garant d'une bonne protection contre les UVA selon la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).

QUEL FILTRE SOLAIRE PRIVILÉGIER ?

Un ou plusieurs filtres solaires sont en général présents dans une crème solaire. Il existe 2 catégories de filtres, qui peuvent être combinés ou utilisés seuls :

► **Les filtres organiques**, également appelés filtres chimiques, ils agissent en absorbant les rayonnements UV. Voici quelques exemples de filtres organiques : ethylhexyl salicylate, butyl methoxydibenzoylmethane, ethylhexyl methoxycinnamate, oxybenzone, octyl methoxycinnamate, ...

► **Les filtres minéraux**, eux, fonctionnent comme un bouclier, en réfléchissant les rayonnements UV. Le dioxyde de titane et l'oxyde de zinc sont les deux seuls filtres minéraux autorisés par la réglementation européenne à ce jour.

Quid des nanos ?

Les filtres organiques ou minéraux peuvent être présents sous forme nanométrique. Si tel est le cas, la mention [NANO] doit alors être accolée au nom de la substance dans la liste des ingrédients, la fameuse liste INCI qui doit obligatoirement figurer sur l'emballage.

Ne pas opposer organique et minéral !

Il existe actuellement une trentaine de filtres UV autorisés par la réglementation européenne. En matière de prévention des cancers cutanés, la balance bénéfices/risques penche en faveur des filtres organiques.

Enfin, il ne faut pas opposer «filtre organique» et «filtre minéral» en pensant que ce dernier est naturel, dans la mesure où les deux types de filtres sont obtenus par synthèse.

JE DÉCRYPTE L'EMBALLAGE

Conformément à la réglementation européenne, l'étiquetage des produits de protection solaire est harmonisé pour simplifier la comparaison entre les produits et faciliter le choix du consommateur. Décryptons ensemble les packs pour vous aider dans votre conseil. Et n'oubliez pas de distiller quelques messages de prudence!

- **SPF : FACTEUR DE PROTECTION SOLAIRE**
Indicateur universel qui correspond à l'indice de protection contre les UVB
 - 12 mois par exemple : PÉRIODE DE CONSERVATION APRÈS OUVERTURE (PAO)
- L'utilisation du produit de protection solaire ne doit pas dépasser 12 mois après son ouverture dans cet exemple.
- UVB : protège contre les UVB
 - UVA : protège contre les UVA.

Et l'impact sur l'environnement ?

Selon la FEBEA, Fédération des entreprises de la beauté qui représente les industriels, il n'existe à ce jour pas de consensus scientifique sur l'impact des filtres solaires sur les milieux marins, notamment par rapport à d'autres causes comme le réchauffement climatique.